

# BUREAU DE DÉCISION ET DE RÉVISION EN VALEURS MOBILIÈRES

PROVINCE DE QUÉBEC  
CANADA

DOSSIER : 2007-033

---

**AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS,**  
800, Square Victoria, 22<sup>e</sup> étage, Montréal  
(Québec) H4Z 1G3

**DEMANDERESSE**

**c.**

**GESTION DE CAPITAL TRIGLOBAL INC.,**  
1304, rue Green, bur. 301, Montréal (Québec)  
H3Z 2B1

**et**

**SOCIÉTÉ DE GESTION DE FORTUNE  
TRIGLOBAL INC.,** 2000, rue Peel, bur. 540,  
Montréal (Québec) H3A 2W5

**et**

**THEMISTOKLIS PAPADOPOULOS,** 243, rue  
Montreuil, Laval (Québec) H7X 3K3

**et**

**ANNA PAPATHANASIOU,** 5206, rue Ponsard,  
Montréal (Québec) H3W 2A8

**et**

**FRANCO MIGNACCA,** 8227, rue Benjamin  
Franklin, Montréal (Québec) H1E 6W2

**et**

**JOSEPH JEKKEL,** 08, Sydney-Cunningham,  
Beaconsfield (Québec) H9W 6E4

**et**

**PNB MANAGEMENT INC.,** 518-3551, boul St-  
Charles, Kirkland (Québec) H9H 3C4

**et**

---

---

**MARIO BRIGHT**, 518-3551, boul St-Charles,  
Kirkland (Québec) H9H 3C4

et

**FOCUS MANAGEMENT INC.**, P.O. Box 30440,  
Seven Mile Beach, Grand Cayman, Cayman  
Island, BWI

et

**IVEST FUND LTD.**, The British Colonial Center  
of Commerce, One Bay Street, suite 400, P.O.  
Box N-3935, Nassau

et

**KEVIN COOMBES**, P.O. Box 30440, Seven Mile  
Beach, Grand Cayman, Cayman Island, BWI

et

**3769682 CANADA INC.**, 1304, rue Green, bur.  
301, Montréal (Québec) H3Z 2B1

**INTIMÉS**

et

**INTERACTIVE BROKERS**, 1800, av. McGill  
College, Bur. 2106, Montréal (Québec) H3A 3J6

et

**BANQUE CIBC**, 1155, Boul. René-Lévesque  
Ouest, Montréal (Québec) H3B 3Z4

et

**GROUPE FINANCIER BANQUE TD**, 500, rue  
St-Jacques, 12<sup>ième</sup> étage, Montréal (Québec)  
H2Y 1S1 et 1289, av. Greene, Westmount  
(Québec) H3Z 2A4

et

**BNP PARIBAS (CANADA)**, 1981, av. McGill  
Collège, Montréal (Québec) H3A 2W8

et **JEAN ROBILLARD, ÈS QUALITÉS  
D'ADMINISTRATEUR PROVISoire DE  
GESTION DE CAPITAL TRIGLOBAL INC.**,  
Raymond Chabot Grant Thornton et Cie, Tour de  
la Banque Nationale, 600, rue de la Gauchetière  
ouest, Bureau 1900, Montréal (Québec) H3B 4L8

**MIS EN CAUSE**

---

---

et  
NECHI INVESTMENTS INC.  
et  
2938201 CANADA INC.  
et  
HYMSON HOLDINGS INC.  
et  
ETINVEST HOLDINGS LTD  
et  
FRANFRELUCHE INVESTMENTS INC.  
et  
MICHAEL ZUNENSHINE  
et  
HAZEL ZUNENSHINE  
et  
HOWARD ZUNENSHINE  
et  
LINDA ZUNENSHINE

INTERVENANTS

---

**AVIS D'AUDIENCE EN VERTU DE L'ARTICLE 93 DE LA *LOI SUR L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS* (L.R.Q., c. A-33.2) ET DE L'ARTICLE 250, 2<sup>E</sup> ALINÉA DE LA *LOI SUR LES VALEURS MOBILIÈRES* (L.R.Q., CHAP. V-1.1)**

---

Soyez avisés que l'Autorité des marchés financiers a, le 19 janvier 2010, saisi le Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières (ci-après le « *Bureau* ») d'une demande à l'effet de prolonger l'ordonnance de blocage dans le dossier en titre, le tout tel qu'il appert de la copie conforme de la demande de l'Autorité qui est jointe en annexe du présent avis.

Prenez note que le Bureau autorise un mode spécial de signification de la demande et du présent avis d'audience par voie de communiqué de presse de l'Autorité, pour les intimés suivants :

- Société de gestion de fortune Triglobal inc.;
- Themistoklis Papadopoulos;
- Anna Papathanasiou;
- Mario Bright;
- Kevin Coombes; et
- 3769682 Canada inc.

En conséquence, veuillez prendre note que le Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières tiendra une audience le **10 février 2010, à 9 h 30**, dans la salle d'audience *Paul Fortugno* qui est située au 500, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 16.40, à Montréal (Québec) H2Z 1W7.

Veuillez aussi prendre note qu'en vertu de l'article 31 du *Règlement sur les règles de procédure du Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières* [(2004) 136 G.O. II, 4695], toute partie convoquée à une audience a le droit d'être représentée par avocat et qu'en vertu de l'article 32 des susdites règles, les personnes morales et les entités qui n'ont pas de personnalité juridique sont tenues de se faire représenter par avocat devant le tribunal.

Fait à Montréal, le 20 janvier 2010.

(S) Cathy Jalbert  
**M<sup>e</sup> Cathy Jalbert, conseillère juridique**

**PAR MESSAGER**

Québec, le 18 janvier 2010

**M<sup>e</sup> Cathy Jalbert**

***Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières***

500, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 16.40

Montréal (Québec) H2Z 1W7

**Objet : Autorité des marchés financiers c. Gestion de capital Triglobal inc.**

**N° de Cour : 2007-033**

**N/D: DCT-0541-01/00**

**(Article 250, *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 et article 93 (3<sup>o</sup>),  
*Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2)**

---

Chère consœur,

La présente fait suite aux ordonnances de blocage rendues par le *Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières* (ci-après le « BDRVM ») en vertu de l'article 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 et de l'article 93 (3) de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2 et portant le numéro 2007-033-01, 2007-033-02, 2007-033-04, 2007-033-05, 2007-033-07, 2007-033-08, 2007-033-11 et 2007-033-12.

Ces ordonnances de blocage expirant le **16 février 2010**, l'Autorité des marchés financiers (ci-après l'«Autorité »), par les présentes, souhaite informer le BDRVM qu'elle désire présenter une demande de prolongation de ces ordonnances.

L'Autorité demande une prolongation de ces ordonnances de blocage prononcées le 21 décembre 2007, le 18 mars 2008, le 12 juin 2008, le 8 septembre 2008, le 3 décembre 2008, le 26 février 2009, le 23 juin 2009 et le 19 octobre 2009 pour une période de cent-vingt (120) jours, renouvelable conformément à l'article 250 LVM.

Nous vous suggérons que l'audition de la demande de prolongation des ordonnances pourrait avoir lieu le **10 février 2010**.

Enfin, nous demandons aussi la permission au BDRVM de procéder à la signification de l'avis d'audition à être émis par le biais de la diffusion d'un communiqué de presse sur le site de l'Autorité conformément à l'article 16 du *Règlement sur les règles de procédure du Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières*, (2004) 136 G.O. II, 4695 [c. V-1.1, r.0.1.3], pour les intimés suivants qui n'ont plus d'adresse connue :

Éric Blais, avocat  
Service du contentieux  
Autorité des marchés financiers  
Place de la Cité, tour Cominar  
2640, boulevard Laurier, 3<sup>ème</sup> étage  
Québec (Québec) G1V 5C1

Ligne directe : (418)525-0337, poste 2486  
Télécopieur : (418)528-7033

Courriel : [eric.blais@lautorite.gc.ca](mailto:eric.blais@lautorite.gc.ca)

- Société de gestion de fortune Triglobal inc.;
- Themistoklis Papadopoulos;
- Anna Papathanasiou;
- Mario Bright;
- Kevin Coombes; et
- 3769682 Canada Inc.

Dans l'attente de l'avis d'audition, veuillez agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(S) Girard et al.

---

**GIRARD ET AL**

Procureurs de la demanderesse

(M<sup>e</sup> Éric Blais)

Me Éric Blais  
Service du contentieux  
Autorité des marchés financiers  
Place de la Cité, tour Cominar  
2640, boulevard Laurier, 3<sup>ème</sup> étage  
Québec (Québec) G1V 5C1

Ligne directe : (418) 525-0337, poste 2486  
Télécopieur : (418) 528-7033

Courriel : eric.blais@lautorite.qc.ca